



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré

Mc
k

21069145

Déposé / Reçu le

03 MAI 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
Greffier
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0146.666.270

Dénomination

(en entier) : **S.A. GEVELE**

(en abrégé) :

Forme juridique : société anonyme

Siège : Avenue Louise 143/4 à 1050 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission - Nomination

Il ressort du procès-verbal de la réunion de l'Organe d'Administration de la S.A. GEVELE tenue à Bruxelles le 20 avril 2021 que:

1. L'Organe d'Administration décide de nommer en qualité d'administrateur délégué Monsieur Emmanuel PHILIP, à partir du 25/06/2020, son mandat expirant de plein droit à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2021. Il exerce ce mandat à titre gratuit.

2. L'Organe d'Administration décide de nommer Emmanuel PHILIP en tant que représentant permanent de la société GEVELE à partir du 25/06/2020, son mandat expirant de plein droit à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2021. Il exerce ce mandat à titre gratuit.

3. Mes Antoine de le Court et Alexandre de Troostembergh, avocats à 1060 Bruxelles, sont mandatés avec faculté de substitution et de subdélégation pour accomplir les formalités nécessaires afin d'assurer l'exécution des résolutions qui précèdent, et notamment d'établir et de déposer l'extrait du présent procès-verbal en vue de sa publication à l'Annexe du Moniteur belge.

Pour extrait conforme,

Alexandre de Troostembergh
Mandataire de la S.A. GEVELE.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature